

Sport

Avantage MC - Demande d'intervention

La MC vous rembourse jusqu'à 40 € par an et par personne pour votre abonnement sportif. Vous pouvez aussi utiliser ce montant pour des consultations chez le diététicien (plafond de remboursement commun aux avantages Sport et Diététique).



Envoyer ce document:
facile avec
l'app Ma MC!

La liste des sports remboursés est disponible sur mc.be/sport ou auprès de votre conseiller MC.

À compléter par le bénéficiaire

Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom: _____

Date de naissance: ____ / ____ / ____

Numéro de registre national: _____

Rue et n°: _____

CP et localité: _____

Tél. ou GSM: _____

E-mail: _____

Date: ____ / ____ / ____

Signature: _____

À compléter par le responsable du club de sport, de l'association ou de l'infrastructure sportive

Nom du club, de l'infrastructure ou de l'association: Tennis Club de Beauraing

Adresse du siège: Rue de la couture, 40

Activité pratiquée par le membre: Tennis

Nom du responsable de l'activité: Martin Lambert

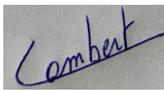
Certifie sur l'honneur que _____ a bien payé la somme de:

85,00	€
-------	---

pour son inscription, affiliation ou abonnement couvrant la période du 01 / 04 / 2024 au 31 / 03 / 2025

Le paiement a été effectué en date du 02 / 04 / 2024

Date: 05 / 04 / 2024

Signature: 

Cachet: TC Beauraing
Rue de la couture, 40
5570, Beauraing

Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne en matière de protection de la vie privée, en particulier le règlement RGDP (2016/679) concernant le protection des données personnelles et la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, consultez notre déclaration de confidentialité sur notre site mc.be/disclaimer.

Éditeur responsable : Alexandre Verhamme, chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles. Janvier 2023.

EN SAVOIR PLUS ?

Appelez le 081 81 28 28 ou adressez-vous à votre conseiller via mc.be/contact

